

MARSILLY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept février, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt-et-un février deux mil vingt-quatre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé PINEAU, Maire.

Présents : Monsieur Hervé PINEAU, Monsieur Jacques GLENEAUD, Madame Martine RENAUD, Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Monsieur Franck COUDRAY, Monsieur Joseph GARCIA, Madame Monique BARRIERE, Monsieur Daniel MAHE, Madame Joële CHAMBRIER-DONNADIEU, Madame Annie COURCY, Madame Marie BADIER, Monsieur Gilles PIARD

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur Daniel MARCONNET à Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Madame Nicole MANGOT à Madame Annie COURCY

Absents : Monsieur Stéphane ALLAIS, Monsieur Christophe GUIBERT, Monsieur Sylvain FLOGNY, Monsieur Eric FERAUD, Madame Caroline BOURGUE,

Secrétaire de séance : Madame Marie BADIER

Date de la convocation : 21/02/2024	Nombre de votants	14
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	Bulletins blancs	00
23	Abstentions	00
Nombre de membres en exercice	Suffrages exprimés	14
19	Pour	14
Nombre de membres présents	Contre	00
12		
Nombre de procuration		
02		

24.16 - Fixation de tarifs municipaux - Sortie des seniors et spectacle « Team SIGN EVENTS »

Les commissions municipales ont fixé le programme des animations et manifestations pour l'année 2024. Celui-ci prévoit notamment :

- Un spectacle en langue des signes, « Team SIGN EVENTS », prévu le 23 mars, à 14 heures 30, salle Simenon.
- Une sortie de groupe à destination des seniors, à Saumur, le 30 mai 2024, dont le programme est le suivant :
 - o Présentation équestre d'une heure au Cadre Noir
 - o Visite guidée d'une champignonnière
 - o Visite d'une cave troglodytique et découverte des vins de la région
 - o Déjeuner inclus
 - o 50 participants maximum.

AR Prefecture

017-211702220-20240227-DEL2416-DE
Reçu le 29/02/2024

Il est envisagé de solliciter une participation financière des bénéficiaires de ces animations, comme suit :

- Spectacle « Team SIGN EVENT » : 8€ par personne
- Sortie des seniors : 49€ par personne

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice,

Vu l'avis favorable de la Commission communication, animations et associations en date du 24 janvier 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission vie sociale et seniors en date du 25 octobre 2023,
Considérant l'intérêt de fixer la contribution financière des participants à deux animations communales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE DE FIXER :

- Le tarif du billet d'entrée au spectacle « Team SIGN EVENT » du 23 mars 2024, à 8€ par personne.
- Le tarif de participation à la sortie des seniors du 30 mai 2024, à 49€ par personne.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Marsilly, le 28 février 2024

Le Maire,
Hervé PINEAU



La Secrétaire,
Marie BADIER